

EXTRAIT DE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt quatre

Le 27 Mai à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **22 Mai 2024**

PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAUULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.

ABSENTS : DECLE Sébastien. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. DELACOTE Aurélie.

PROCURATIONS: DECLE Sébastien à CONTAMINE David

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Annulation et remplacement délibération 2024-042 – Vente de parcelle Saint-Agnan

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a été validé en séance du 25 mars 2024 la vente de la parcelle cadastrée section AZ n° 325, sise à Saint-Agnan Bas, commune de Hautefort.

Cette parcelle ne présente pas pour la commune un intérêt public. Elle est numérotée et délimitée suivant le plan de bornage établi par Jean-Christophe ABADIE, géomètre Expert foncier d'Excideuil.

Le contrôle de légalité nous a fait part, par courrier en date du 09 avril 2024, que le nom des acquéreurs ne figurait pas sur la délibération et qu'il convient de le mentionner.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **ANNULE** la délibération 2024-042 du 25/03/2024
- **ACCEPTE** la vente de la parcelle cadastrée section AZ n° 325 pour une contenance de 1517 m², sise à Saint-Agnan Bas, commune de Hautefort au tarif de 2 € le m² à la SCI Maintenance Immobilier ayant son siège 390 Rue de Blacé à Hautefort.
- **PRECISE** que les frais seront à la charge des acheteurs.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

- **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 28/05/2024

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240527-2024-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

